



Déclaration

CAPN Agents techniques Tableau Avancement du 9 avril 2018

La réunion du 9 mars 2018 avec le Directeur Général a confirmé le fait que la pérennité d'aucune mission ne peut être garantie. Les réseaux de proximité sont remis en cause. Des directions départementales et des DiSI seront fusionnées. Confier la gestion des agents au préfet a été évoquée. De plus, les conditions de travail des agents n'ont jamais été autant dégradées. Pour amener à terme son projet destructeur, l'administration s'attaque aux règles de gestion, aux droits et garanties des personnels.

En réponse à cette politique, la mobilisation du 22 mars dans la Fonction publique a été particulièrement forte, que ce soit dans la grève ou les manifestations.

Elle se situe de manière incontestable au-dessus du 10 octobre 2017, qui était d'un niveau pourtant déjà très significatif.

La réalité est que le taux moyen de grévistes – mesuré à partir d'un travail sérieux et approfondi s'élève aux environs de 30%, avec de nombreuses pointes à 50%, voire au-delà de 60%. Dans le même temps, les manifestations unitaires de la Fonction publique ont rassemblé 50% de personnes en plus que le 10 octobre !

Le gouvernement et la Direction Générale des Finances publiques ne doivent pas feindre de se rassurer en minimisant le mécontentement réel qui existe dans la Fonction publique.

Nous siégeons à la reconvoque de cette CAPN suite à notre boycott de la première convocation du 6 avril.

Nous vous rappelons que nous ne boycottons pas par plaisir syndical. Nous le faisons pour avoir un minimum de temps de préparation et essayer d'attirer votre attention aux problématiques des agents techniques et de ses représentants syndicaux.

Malgré notre démarche légitime, votre mépris des agents techniques continue de s'afficher instance après instance.

Vous n'avez jamais aucun élément concret contraire à nous apporter, pourtant la CGT Finances publiques dénonce, déclaration après déclaration, les preuves de votre dédain des agents techniques, comme de tous les autres agents.

Vos réponses sont toujours les mêmes, « *on fait remonter...* », « *nous n'avons aucun mépris, nous faisons tout notre possible...* », « *nous vous tiendrons informés...* » mais derrière ces effets de langage, la réalité est toute autre !

Cette CAPN est encore une fois le reflet concret de votre politique néfaste aux parcours professionnels de vos agents !!

Vos tableaux d'avancement nous proposent un taux de promotion de 25 % pour l'accès au grade d'ATP2 et de 15,5% pour l'accès au grade d'ATP1.

Ces taux ne sont même pas officialisés, cette CAPN va donc discuter de promotions individuelles qui ne seront peut être même pas retenues !?

Quoiqu'il en soit, , les taux de promotion proposés sont en nets reculs par rapport à l'année 2017 (33 % et 30 %) et « évidemment » en constante baisse depuis 4 ans (38 % et 40 % en 2015):

Sur ce point, nous pouvons que vous rappeler notre revendication du principe de carrière linéaire pour tous les agents.

Si nous sommes aujourd'hui présents, c'est pour continuer d'informer les agents techniques des supercherries de la Direction générale en matière de dialogue social et de parcours professionnels.

On exagère ? Vous nous aviez promis (engagement écrit au PV d'une CAPN de 2016) un état des lieux sérieux de l'application des nouveaux cahiers de consigne au premier semestre 2017 au plus tard.....et bien on l' attend encore en 2018 !?

Les élus CGT Finances publiques

Gilbert Sottit, David Dakiche, Cedric Perdigon, Olivier Boutarin, Kamel Mesbah